



## Procès verbal Assemblée Générale Ordinaire et Elective du 7 mars 2026 Talence/visioconférence

### Ordre du jour

- 09h30 Ouverture de l'Assemblée Générale
  - Rapport moral
  - Rapports du cabinet d'expertise comptable et du commissaire aux comptes
  - Présentation du Budget Prévisionnel
  - Intervention du Président de la FFCK
  - Signalement : discrimination envers une juge
  - Résultat des Votes
  - Intervention du Président de la Commission Electorale
  - Remise du trophée « Environnement »
  - Diffusion du film « activité handi »
  - Réponses aux questions écrites
  
- 12h00 Clôture de l'Assemblée Générale

**Présence à l'Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale s'est tenue simultanément en présentiel à la Maison Régionale des Sports de Talence et en visioconférence via Teams. Les votes se sont déroulés en ligne via la plateforme Balotilo durant la période du 28 février au 5 mars 2026.

<b>Présence à Talence</b>	
Daniel LAFITTE	Président CRCKNA, Président SPUC
Sébastien CHOPLIN	Trésorier adjoint CRCKNA
Micheline BELOIL	Trésorière CRCKNA, Trésorière CD24
Frédérique MERLE	Secrétaire Générale CRCKNA
Fabienne HABRIOUX	Secrétaire adjointe CRCKNA
Laurent URVOIS	Vice-président CRCKNA
François DESCLAUX	Vice-président CRCKNA, médecin régional
Pascal BONNETAIN	Président FFCK
Anne-Lise BARDET	Vice-présidente FFCK
Alain COURPRON	Secrétaire Général CROS NA
Frédérique LHOMME	Membre Comité Directeur CRCKNA, Président CK St Antoinais, Directeur Pro Sports 24
Frédéric BOOB	Membre Comité Directeur CRCKNA, Vice-président CD16
Yves NARDUZZI	Cadre Technique Régional
Patrick BECHTOLD	Représentant AFCAM
Sandrine FOUILLADE	Présidente ESBCK, Trésorière CD33
Alain DECENDIT	Président ENBCK, candidat élection Comité Directeur
Philippe VALLAEYS	Président AL Marsac, Président CD24
Claire BRUN	Co-présidente club Vivonne Les Pagayous
Pierrick PRESENT	Secrétaire Général CD24
Bernard DUROURE	Représentant Stade Montois
Catherine ADERKAOUI	Salariée CRCKNA
Dominique MASSICOT	Salarié CRCKNA
François GREHAN	Salarié CRCKNA
Virginie MASSAUT	candidate Comité Directeur

<b>Présence en visioconférence</b>	
Paul CLAVERIE	Commissaire aux comptes Cabinet Actheos
Thierry MOURAUD	Membre Comité Directeur, président CD33, président CKLG
Jean-Michel DESTACAMP	Président de la Commission de Surveillance Electorale
Didier BAYLACQ	Président Pau CK Club Universitaire
Michel MOREAU	Président CK Villeneuve sur Lot
Jean-Bernard LACAVERE	Président ONCK, Président CD64
Magali CHAZEAU	Présidente Bommès Nautique
Bernadette JULIER	Présidente Vallée Vonne CK
Delphine MIGLINIEKS	Présidente US Neuvicoise CK
François GAREIL	Secrétaire Chauvigny Valdienne CK, Secrétaire CD 86
Marceau FAGET	Salarié CRCKNA
Clément PRAILLE	Salarié CD 17

<b>Excusés</b>	
Sandrine SANDERRE MOTARD	Expert-comptable Cabinet Extencia
Frédéric DEBONS	Directeur des Sports Région NA
Marie DUVAL DEPLANNE	Membre Comité Directeur CRCKNA
Geoffroy SIBILEAU	Membre Comité Directeur CRCKNA, Directeur Sport Kayak
Nathalie JUMELLE	Vice-Présidente CRCKNA
Jean-Yves MOUSTROU	Membre Comité Directeur CRCKNA
Jean-Yves COURTIADÉ	Membre Comité Directeur CRCKNA, Président Etoile Amou CK, Président du Pôle Espoir de Pau

## Participation aux votes :

N°	Structure	Représentant	Nom	Prénom	Voix
<b>Collège 1</b>					
16004	COGNAC CANOE KAYAK	Président	GUIMIER	Arnaud	2
16007	FOYER LOISIRS MANSLOIS	Président	LOUINEAU	Jean-Michel	1
16009	AMICALE LAÏQUE DE GOND PONTOUVRE	Président	PARENT	Jerome	2
16012	ANGOULEME CANOE KAYAK	Président	CHAMOULEAU	Emilie	3
17002	CANOE-KAYAK SAUJON	Président	BABIN	Philippe	1
17004	KAYAK OCEAN ROCHELAIS	Président	JAMET	Maxime	2
17010	KAYAK ET NATURE EN SEUDRE	Président	LAFUGERE	Sebastien	1
17013	HEKE MOANA CHATEL	Président	LAIDET	Thierry	1
17066	EDEN VA'A	Président	BARBOTIN	Samuel	1
19008	CANOE KAYAK UZERCHE	Président	EINSARGUEIX	Christophe	3
19011	HAUTE CORREZE KAYAK CLUB	Président	LAFEUILLE	Julien	3
19062	ARGENTAT DORDOGNE CANOE-KAYAK	Président	LISSAJOUX	David	4
24003	UNION SPORTIVE NEUVICOISE DE CANOE KAYAK	Président	MIGLINIEKS	Delphine	2
24010	GALO PORT SAINTE FOY	Président	SANTAMARIA	Stephane	3
24012	CASTELNAUD EN PERIGORD KC	Président	LE PROVOST	Julien	4
24013	CANOE KAYAK SAINT ANTOINAI	Président	LHOMME	Frederic	2
24015	A.L. MARSAC SUR L'ISLE	Président	VALLAEYS	Philippe	6
24017	ALP GNP PERIGUEUX	Président	MAREAU	Damien	4
33001	CANOE KAYAK CESTAS	Président	EYRAUD	Cedric	1
33009	CANOE KAYAK SPORT LIBOURNE	Président	LUBAC	Bertrand	5
33010	E.N.B.C.K. BORDEAUX	Président	DECENDIT	Alain	4
33011	CANOE KAYAK CLUB LE TEICH	Président	BREISCH	Raphael	3
33014	E.S. BLANQUEFORTAISE	Président	FOUILLADE	Sandrine	1
33018	BOMMES NAUTIQUE CK	Président	CHAZEAU	Magali	4
33020	CK LACANAU GUYENNE	Président	MOURAUD	Thierry	2
33027	CKC ST SEURIN SUR L'ISLE	Président	MONTAUD	Pauline	1
33070	GM PAGAIE CLUB	Président	LELEU	Sophie	1
33071	LES MARINS DE LA LUNE	Co-président	LENAOUR	Julien	1
33072	CLUB NAUTIQUE DE CLAOUEY	Président	MORIN	Jean	2
40003	CANOE KAYAK ATURIN	Président	PESSONI	Jean-Luc	1
40004	CLUB LA PALUE CASTETS	Président	DEZES	Jeremie	1
40006	ETOILE AMOU CANOE KAYAK	Président	COURTIADE	Jean-Yves	1
40008	FOYER POUR TOUS MEZOS	Président	CASTERA	Patrick	1
47007	CANOE KAYAK LE MAS D'AGENAIS	Président	PARAGE	Patrick	2
47012	CANOE KAYAK DU VAL D'ALBRET	Président	ZAGNI	David	2
47013	CANOE KAYAK CLUB VALLEE DU DROPT	Président	CAIN	Olivier	2
47016	CANOE KAYAK VILLENEUVE SUR LOT	Président	MOREAU	Michel	2
64001	SAINT PEE UNION CLUB	Président	LAFITTE	Daniel	1
64003	ORTHEZ NAUTIQUE C.K.	Président	LACAVE	Jean-Bernard	3
64009	F.R.J.E.P. SOEIX OLORON	Président	PINAULT	Florence	1
64011	PAU CANOE-KAYAK CLUB UNIVERSITAIRE	Président	BAYLACQ	Didier	8
64015	U.S. SAUVETERRE C.K.	Président	LUCASSON	Patricia	1
85010	C.K. DU MARAIS POITEVIN	Président	GAUTIER	Samuel	1
86002	CANOE KAYAK CLUB POITEVIN	Co-président	GABILLARD	Eric	5
86004	CANOE KAYAK VIVONNE LES PAGAYOUS	Co-président	BARBOT	Anne-Marie	6
86005	C.S.A.D.C CHATELLERAULT Section Canoë Kayak	Président	BONITHON	Cedric	3
86006	VALLEE VONNE CANOE KAYAK	Président	KOUBAITI	Bernadette	1
86013	CANOE KAYAK CLUB DE CHASSENEUIL DU POITOU	Président	LE BONNIEC	Thierry	1
87001	CANOE KAYAK EYMOUTIERS	mandaté	MASSICOT	Dominique	3
87005	AIXE CANOE KAYAK	Président	BABULLE	Alain	4
<b>Collège 2</b>					
24065	PRO SPORTS 24	Directeur	LHOMME	Frédéric	1
17062	SPORT KAYAK	Directeur	SIBILEAU	Geoffroy	1
64031	PARC AQUASPORTS	Directrice	PETERLIN	Josépha	1

Conformément aux statuts, le quorum doit être au moins égal au quart des membres et au tiers des voix. Après vérification, on décompte 123 voix (120 voix collège 1, 3 voix collège 2) sur 198 voix (193 pour le collège 1 et 5 pour le collège 2) et 53 structures représentées sur 99 (50 pour le collège 1 et 3 pour le collège 2). Le quorum est atteint. Les votes peuvent être pris en considération.

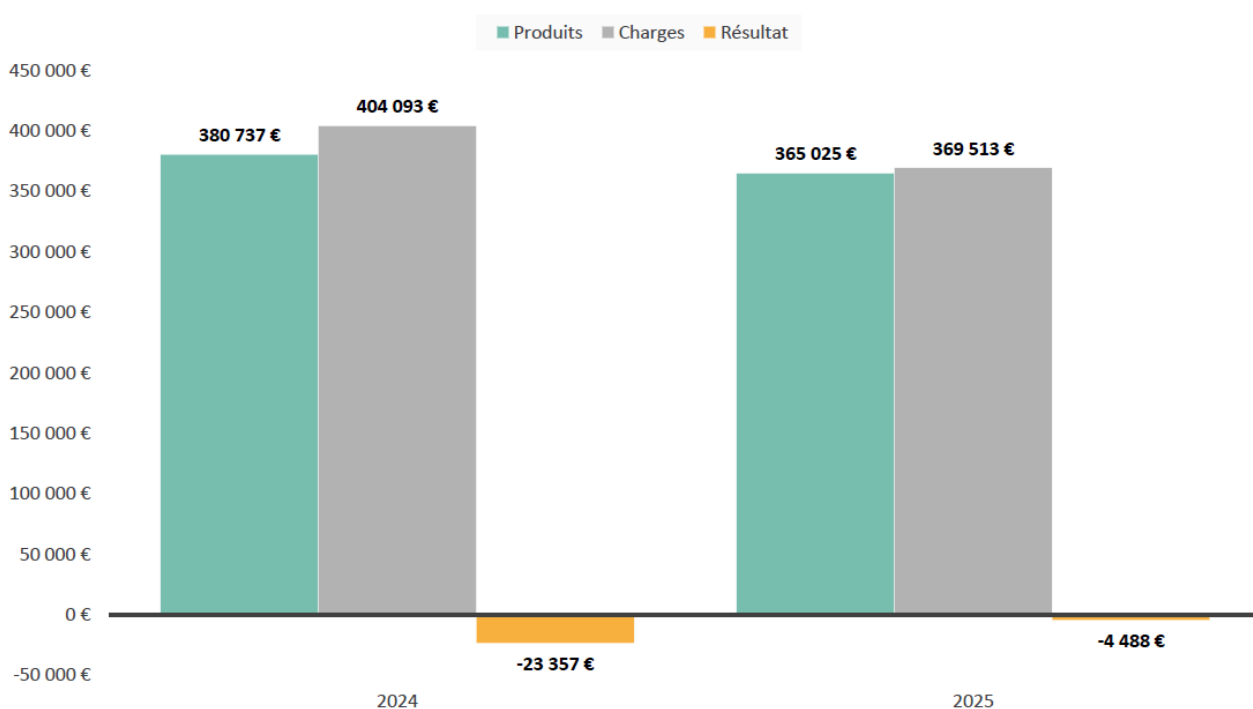
## OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE – RAPPORT MORAL

L'Assemblée Générale est ouverte à 9h40 par Daniel LAFITTE, le Président, qui présente son rapport moral dont voici les grandes lignes. Le président remercie les membres du bureau et souligne le besoin de nouveaux bénévoles. Le comité évolue dans une situation financière difficile, ce qui a conduit à augmenter les tarifs des stages pour éviter d'aggraver le déficit et mieux répartir les interventions des cadres entre les disciplines. Les deux pôles d'entraînement régionaux obtiennent de très bons résultats, même si leurs modes de financement diffèrent. Les moyens du CRCKNA, limités, sont prioritairement tournés vers la jeunesse, dont les effectifs baissent, tandis que les disciplines adultes bénéficient surtout de la formation de cadres. Pour réduire les coûts de déplacement, les commissions ont demandé l'achat de matériel de camping, intégré au projet 2026. La pénurie financière et de ressources humaines, ainsi que l'éloignement géographique des techniciens, compliquent l'accompagnement des disciplines non classées "haut niveau", notamment les disciplines maritimes. Un allègement budgétaire est attendu en 2027 grâce à un départ à la retraite, qui diminuera les charges de personnel mais réduira la disponibilité en ressources humaines. Enfin, la recherche de partenaires et sponsors constitue une piste importante pour renforcer les finances du comité. Le président conclut en remerciant les techniciens, les élus, les clubs, les commissions, les parents et les athlètes pour leur engagement malgré les contraintes.

## PRESENTATION DES COMPTES

Le rapport du cabinet d'expertise comptable EXTENCIA est présenté par le trésorier, Sébastien CHOPLIN. Le résultat est quasiment à l'équilibre, si l'on exclut une facture de la FFCK de 4000 €, reçue juste avant la clôture de l'exercice et actuellement contestée.

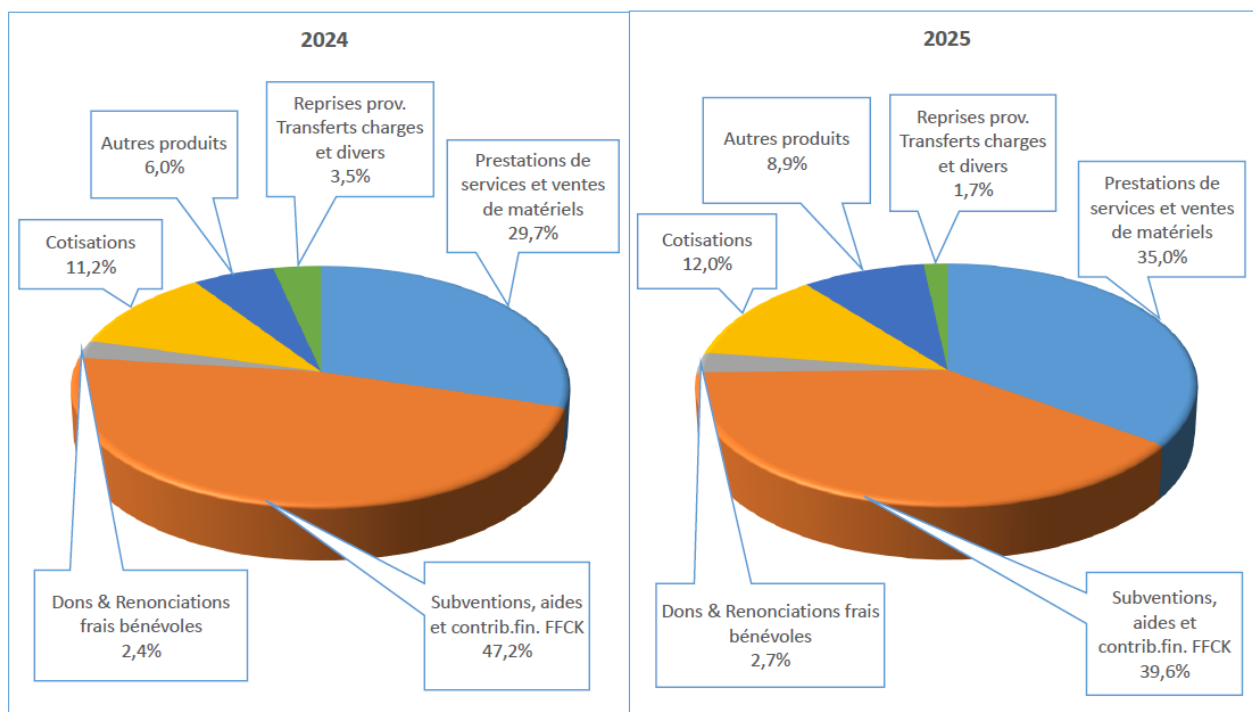
## Synthèse du compte de résultat



# Produits d'exploitation

PRODUITS D'EXPLOITATION	2024	2025	écarts en € 2024/2025	écarts en % 2024/2025
Prestations de services et ventes de matériels	112 382 €	127 359 €	14 977 €	13,3%
Subventions, aides et contrib.fin. FFCK	178 590 €	144 025 €	-34 565 €	-19,4%
Dons & Renoncations frais bénévoles	9 213 €	9 971 €	758 €	8,2%
Cotisations	42 493 €	43 489 €	997 €	2,3%
Autres produits	22 530 €	32 384 €	9 854 €	43,7%
Reprises prov. Transferts charges et divers	13 194 €	6 250 €	-6 944 €	-52,6%
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>378 401 €</b>	<b>363 478 €</b>	<b>-14 923 €</b>	<b>-3,9%</b>

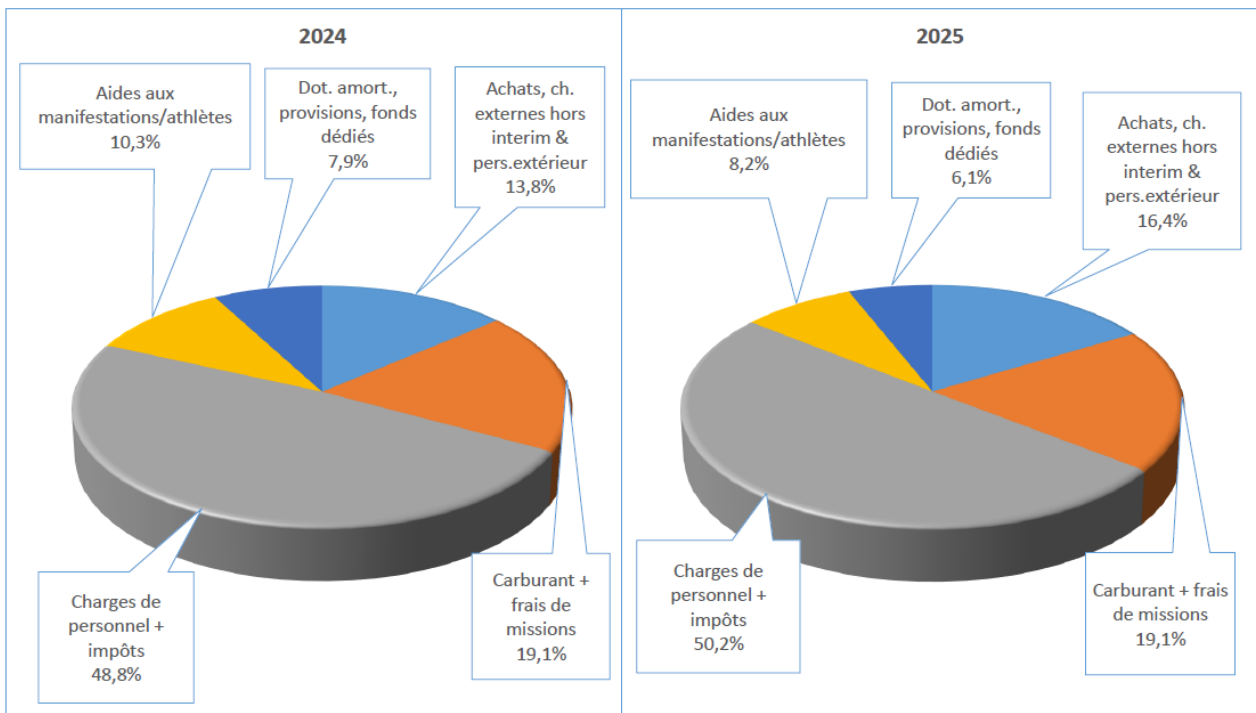
Les produits d'exploitation diminuent de 3.9 % entre 2024 et 2025. Les subventions constituent la plus grande part des sources de financement mais elles ont diminué de manière significative en 2025. L'augmentation conséquente des « autres produits » est principalement liée au remboursement de charges (effet neutre sur le résultat car sommes comptabilisées en charges et en produits).



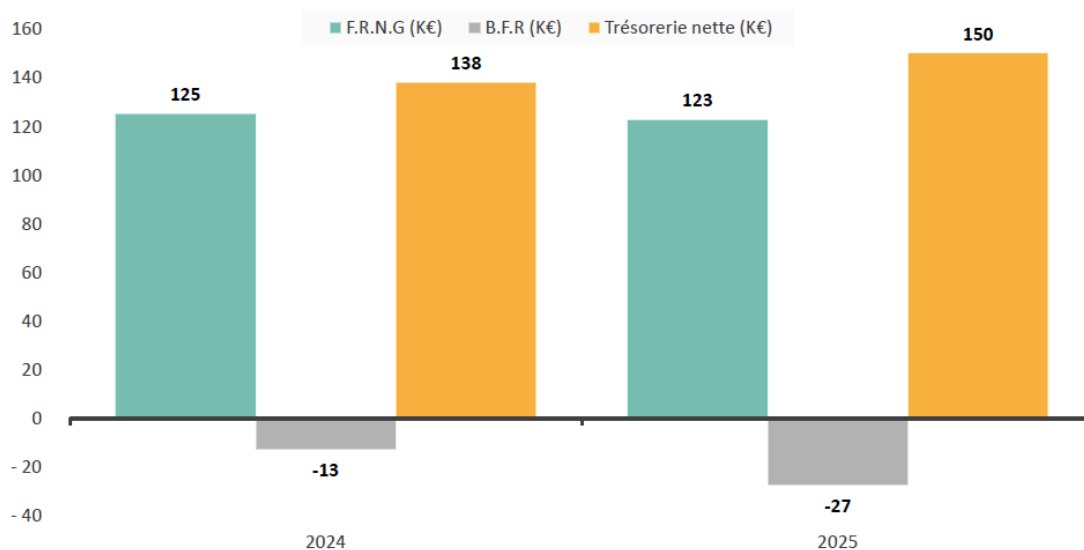
# Charges d'exploitation

CHARGES D'EXPLOITATION	2024	2025	écarts en € 2024/2025	écarts en % 2024/2025
Achats, ch. externes hors interim & pers.extérieur	54 623 €	59 505 €	4 882 €	8,9%
Carburant + frais de missions	75 652 €	69 189 €	-6 462 €	-8,5%
Charges de personnel + impôts	193 381 €	182 068 €	-11 312 €	-5,8%
Aides aux manifestations/athlètes	40 907 €	29 800 €	-11 107 €	-27,2%
Dot. amort., provisions, fonds dédiés	31 439 €	22 043 €	-9 395 €	-29,9%
Autres charges	8 623 €	7 438 €	-1 186 €	-13,8%
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>404 624 €</b>	<b>370 044 €</b>	<b>-34 580 €</b>	<b>-8,5%</b>

Les charges diminuent globalement de 8,5 %. Les charges de personnel, qui constituent le principal poste de dépenses du comité, ont baissé en raison du passage à mi-temps, en cours d'année, d'un salarié entré en pré-retraite, ainsi que de plusieurs arrêts de travail. La diminution des aides aux manifestations résulte du fait qu'à partir de 2025, les structures organisatrices perçoivent directement les subventions de la Région — alors qu'auparavant, elles transitaient par le comité. La réduction des amortissements offre au comité une capacité de réinvestissement dans du matériel.



## Ratio financiers au 31/12/2025 : équilibre financier (K€)



	2024	2025
<b>TRESORERIE NETTE</b>	<b>138 265 €</b>	<b>150 203 €</b>
Trésorerie en jours de fonctionnement	132	149

La trésorerie nette s'élève à 150 000 €, soit l'équivalent de 149 jours de fonctionnement. L'objectif est d'éviter un déficit récurrent qui impacterait peu à peu la trésorerie.

### RAPPORT FINANCIER DES TRESORIERES ET PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL

Sébastien CHOPLIN présente le rapport financier des trésoriers et le budget prévisionnel. Le quasi-équilibre en 2025 a été rendu possible grâce à une gestion rigoureuse des budgets, des efforts collectifs, à la vente de matériel (8 800 €), à l'obtention d'une subvention imprévue de 7 000 € et à l'excédent du rassemblement kayak de mer (1 400 €), malgré une baisse de 20 % des subventions (33 000 €).

Pour 2026, le budget prévisionnel — élaboré de manière plus précise grâce au travail des commissions — fait apparaître un déficit anticipé de 21 076 € qui résulte principalement de l'arrêt des ventes de matériel, de la suppression de l'aide à l'emploi, du faible remplissage des stages MFPC et CQP (qui deviennent déficitaires) et ce, malgré une hypothèse optimiste de maintien des subventions à leur niveau actuel. Ce déficit peut être toléré ponctuellement, mais il impose d'engager une transformation de notre modèle économique afin de retrouver un équilibre durable. Le Comité Directeur a décidé de ne pas augmenter le coût des stages pour les participants et les modalités de calcul restent donc inchangées. À noter que le nombre de journées-stagiaires prévues dépasse 2 000, contre 1 000 en 2025, avec une augmentation des actions programmée par les commissions.

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Paul CLAVERIE, Commissaire aux comptes du cabinet ACTHEOS, qui accompagne l'association depuis 2022, précise que ses travaux sont indépendants et complémentaires de ceux de l'expert-comptable. Ils consistent à vérifier l'exactitude des informations communiquées notamment par la circularisation auprès des banques, fournisseurs et partenaires, Ces vérifications confirment la régularité, la sincérité et la fidélité des informations financières. Les comptes 2025 sont ainsi certifiés sans réserve, ce qui témoigne de la qualité du travail comptable et du sérieux du suivi financier. Son rapport est disponible sur demande.

Sur les deux exercices précédents, le commissaire aux comptes avait alerté sur le puisement des réserves. En 2025, les mesures d'économie, les éléments favorables et la rigueur dans le pilotage ont permis d'absorber la baisse des subventions et de reconstituer la trésorerie, sans recourir à un décaissement supplémentaire. Le niveau de trésorerie actuel permet de couvrir les délais d'attente des subventions et trois mois de fonctionnement, ce qui est jugé satisfaisant.

Pour 2026, il estime que la continuité de l'activité n'est pas menacée mais recommande de maintenir un niveau de vigilance, de poursuivre un suivi financier régulier et rigoureux, et de rester attentif au prévisionnel.

## **INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA FFCK**

Pascal BONNETAIN, Président de la Fédération Française de Canoë Kayak, est venu accompagné d'Anne-Lise BARDET, Vice-présidente. Il présente les excuses de Germinal PEIRO, également Vice-président, pour son absence. Il remercie le Secrétaire général du CROS, Alain COURPRON, pour sa présence.

Il rappelle que la rareté de l'argent public est déjà une réalité, et que la raréfaction de la ressource en eau pourrait devenir un enjeu majeur. L'année 2025 marque aussi l'arrivée d'un nouveau DTN, issu de la natation. La FFCK compte officiellement 47 cadres techniques, mais 52 postes sont physiquement occupés : les départs ne seront donc pas remplacés. Deux régions sont d'ailleurs dépourvues de CTS. La taille de la région Nouvelle-Aquitaine et la diversité des disciplines accroissent cette complexité.

Deux outils ont été mis en place par la FFCK :

### ➤ **le Plan de développement,**

Un diagnostic approfondi a permis d'identifier plusieurs attentes majeures : une vitalité réelle mais reposant sur une base fragile, un recul de la jeunesse et une féminisation en stagnation, un modèle économique des clubs sous tension, un système organisationnel complexe freinant le développement, des clubs en difficulté pour accueillir et fidéliser, un dispositif de formation et de progression à réformer, un potentiel touristique et commercial encore sous-exploité, ainsi qu'un besoin accru d'intégrer les enjeux environnementaux pour adapter les pratiques. Face à ce constat, un plan d'urgence Jeunesse est lancé, en réponse à la baisse continue du nombre de jeunes dans les clubs et aux championnats de France. La FFCK souhaite par ailleurs développer l'ensemble de ses 12 disciplines, bien que seules les disciplines olympiques et paralympiques soient financées par l'ANS. Ce développement repose sur quatre leviers d'action : sécuriser l'action des clubs, valoriser les pratiques chez les jeunes, renforcer la cohérence du pilotage, développer durablement les pratiques. La Fédération réaffirme également son ambition d'être référente sur les questions environnementales. À ce titre, un protocole d'accord est en cours avec la Fédération de Pêche afin de défendre des enjeux communs d'accès aux sites nautiques. Un plan d'urgence Clubs complète ces actions, avec un accompagnement renforcé des structures et une vigilance accrue sur l'état des sites, grâce notamment au travail des Gardiens de la Rivière. Un accent particulier est aussi mis sur la féminisation des pratiques et des fonctions d'encadrement, ainsi que sur une gouvernance plus partagée. La mise en œuvre de ce plan nécessite l'élaboration d'un calendrier structuré (validation, lancement, déploiement, bilans) intégrant des objectifs mesurables par période. Le plan de développement régional devra être décliné en cohérence avec celui de la FFCK. Ce dernier, transmis aux autres fédérations et à l'ICF, a reçu des retours très positifs. À noter qu'il est diffusé uniquement en ligne.

Anne-Lise BARDET précise que les consultations ont été menées avec les commissions nationales. Il est donc essentiel que les commissions régionales jouent pleinement leur rôle consultatif et contribuent à orienter les travaux au niveau national. Un travail thématique sera engagé, notamment sur les règlements généraux, et les CRCK ont tout intérêt à être force de proposition pour influencer ces évolutions.

### ➤ **le Plan de performance fédérale (PPF).**

Le Plan de Performance Fédérale (PPF) s'inscrit dans la préparation des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028 – dont les épreuves sont déjà actées – et de Brisbane 2032, pour lesquelles les disciplines seront définitivement fixées en 2029. Ce plan repose sur deux axes majeurs : l'excellence, centrée sur la performance des équipes de France, contractualisée avec l'Agence Nationale du Sport (ANS) et l'accession, déclinée au niveau territorial puis national. En ce qui concerne le para-canoë, un seul pôle France est maintenu, celui de Vaires-sur-Marne. L'activité se poursuit ensuite dans les clubs,

mais peu d'entre eux disposent d'une structuration suffisante pour proposer cette pratique. Pour le sprint, le Pôle France de Vaires-sur-Marne est le seul pôle maintenu, fermeture du pôle de Cesson-Sévigné). Les structures actuellement labellisées pour le haut niveau sont invitées à candidater pour l'accession territoriale. Pour le slalom, trois Pôles France sont maintenus : Vaires-sur-Marne, Cesson Sévigné et Pau (ou existent également des Pôles Espoirs reconnus). Tous les Pôles Espoirs peuvent être conservés, mais on constate aujourd'hui un nombre plus élevé de pôles classés en accession territoriale qu'en accession nationale.

Anne-Lise BARDET ajoute que ce plan PPF répond aussi à une volonté de l'ANS et précise que pour les pôles d'accession territoriale, la FFCK propose un accompagnement auprès des financeurs assurés par Tom BAR et Nicolas LALY.

Pascal BONNETAIN précise que l'ANS ne finance plus le haut niveau, à l'exception du para-canoë, du slalom et de la course en ligne, avec une exigence que la demande de financement atteigne 30 % du financement global, contre 15 % actuellement

Bernadette JULIER, Présidente du club Vallée Vonne CK signale que deux jeunes de son club sont toujours inscrits au Pôle France de Toulouse bien que celui-ci ne soit plus reconnu. Leur licence mentionne encore ce pôle et la cotisation continue d'être prélevée malgré l'absence d'entraîneur. Bernadette Julier déplore le manque d'information sur cette situation. Pascal BONNETAIN lui répond qu'une activité perdure dans ce pôle, notamment par l'accès au site d'entraînement. Le Président du Comité Régional d'Occitanie étudie actuellement une solution permettant de maintenir une structure d'accession territoriale avec entraîneur. La fédération ne peut en effet pas y affecter un cadre national, le ministère refusant la reconnaissance du site comme Pôle France. Bernadette Julier s'étonne que la cotisation liée au Pôle Espoir de Toulouse continue d'être prélevée par la FFCK, alors que la structure n'est plus reconnue. Le Président fédéral s'engage à clarifier cette situation.

L'organisation des disciplines non olympiques (descente, kayak polo, freestyle, marathon) s'appuient sur les clubs, les pôles espoirs et les structures d'animation territoriale. Un appel à candidatures pour l'accession territoriale est en cours, avec une date limite reportée au 11 mars.

Deux Pôles ultramarins sont maintenus : un Pôle France en Guadeloupe pour les disciplines de la course en ligne, le sprint et le para-canoë et un Pôle France à la réunion pour la discipline du slalom.

Virginie MASSAUT, candidate pour intégrer le comité directeur, évoque le questionnaire mis en ligne sur le site fédéral à destination des athlètes et souhaite savoir qui doit le remplir. Yves NARDUZZI, Conseiller Technique Régional, lui répond qu'il s'agit d'un questionnaire lié à l'inscription pour la prochaine saison. Les sportifs doivent y exprimer leurs préférences, sur le modèle de Parcoursup, afin de candidater aux structures identifiées en accession nationale.

Pour répondre à l'intervention de Fabienne HABRIOUX, Secrétaire adjointe du CRCK, concernant la place de la descente dans le haut niveau, Pascal BONNETAIN rappelle que certaines disciplines non olympiques restent susceptibles d'évoluer. Il précise en effet que l'ICF peut encore décider d'intégrer certaines de ces épreuves au programme des Jeux de Brisbane.

Frédéric BOOB, membre du Comité Directeur et Vice-président du Comité Départemental de Charente, exprime son inquiétude concernant l'avenir du Pôle Espoir d'Angoulême, notamment en ce qui concerne son financement, qui pourrait être compromis en cas de non-reconnaissance du pôle au niveau accession nationale. Il est recommandé au comité régional de prendre contact avec Nicolas LALY à la fédération afin de préparer une intervention auprès de la Région pour convaincre d'un financement.

Sébastien CHOPLIN signale par ailleurs que depuis cette année, la subvention de l'État pour le Pôle d'Angoulême n'apparaît plus comme une subvention ANS, mais est désormais comptabilisée comme un remboursement de la FFCK. Yves NARDUZZI apporte des précisions : l'ANS attribue une enveloppe globale à la FFCK, qui la redistribue ensuite aux pôles. Pour les structures d'accession nationale, ce fonctionnement demeure inchangé ; quant aux structures d'accession territoriale, elles pourront maintenir un niveau d'accompagnement grâce au PSF.

Bernard DUROURE, représentant du Stade Montois, formule trois remarques. Il souligne d'abord sa satisfaction concernant l'orientation fédérale en matière d'accès à l'eau. Il rappelle ensuite que les relations avec les professionnels, autrefois cordiales, s'étaient dégradées à partir de 2010, mais qu'elles s'améliorent progressivement depuis 2015. Enfin, il insiste sur l'importance de ne pas oublier que la descente constitue la discipline historique de la fédération.

Pierrick PRESENT, Secrétaire Général du Comité Départemental de Dordogne, souligne toutefois que, si les loueurs s'appuient sur la fédération pour résoudre leurs problématiques d'accès à l'eau, ils ne contribuent en retour en aucune manière à la fédération, notamment par l'absence d'adhésion.

Sébastien CHOPLIN évoque la mise à disposition de Dominique MASSICOT, salarié du CRCK Nouvelle-Aquitaine, auprès de la fédération. La mission confiée à ce dernier, portant sur les problématiques d'accès à l'eau et l'action « Gardiens de rivière », s'inscrit dans une convention prévoyant une prise en charge partielle de son salaire par la FFCK. Sébastien CHOPLIN s'interroge sur la pérennité de cette convention ainsi que sur la possibilité d'en renégocier les modalités, d'autant que le comité assume davantage de responsabilités en tant qu'employeur. Le Président fédéral répond que ce sujet sera à débattre.

#### **SIGNALEMENT D'UN ACTE DE DISCRIMINATION**

Daniel LAFITTE signale un cas de discrimination exercé par la présidente de la Commission nationale des juges à l'encontre d'une juge régionale de course en ligne. Un tableau comportant des propos à caractère discriminatoire envers Micheline BELOEIL a été diffusé fin janvier auprès des juges de la Nouvelle-Aquitaine. Cette diffusion a notamment conduit à la démission du Président de la Commission régionale de course en ligne. Daniel LAFITTE regrette la lenteur du traitement de ce dossier par la Fédération, aucune solution concrète n'ayant été apportée à ce jour, ainsi que le manque d'informations concernant l'avancement de la procédure. Micheline BELOEIL témoigne également, en demandant expressément le retrait du tableau concerné, qui continue de circuler et comporte notamment une colonne intitulée « problèmes de santé ».

Le Président fédéral indique que la Commission disciplinaire ainsi que la Commission d'éthique ont été saisies et qu'une réponse sera apportée rapidement à Micheline BELOEIL ainsi qu'au Comité régional. Il s'engage par ailleurs à veiller à ce qu'un tel cas ne se reproduise plus. Il rappelle enfin que la FFCK est actuellement la seule fédération sportive à avoir instauré une Commission de lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

Philippe VALLAEYS, Président du Comité départemental de la Dordogne, exprime son soutien à Micheline et évoque la possibilité d'un recours juridique si nécessaire.

#### **INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL DU CROS**

Alain COURPRON présente le Comité Régional Olympique et Sportif de Nouvelle-Aquitaine, qui regroupe une centaine de membres — ligues et comités régionaux, couvrant des disciplines olympiques comme non olympiques. Ancien président de la Ligue de triathlon et ancien élu fédéral, il se montre particulièrement sensible aux questions environnementales qui ont été évoquées.

Il rappelle que le CROS défend les intérêts du mouvement sportif auprès de l'État et de la Région. Au niveau régional, la Région Nouvelle-Aquitaine demeure un interlocuteur fiable et constant ; en revanche, les coupes financières au niveau départemental sont sévères et non sans conséquence sur l'activité des comités départementaux et des clubs.

Alain COURPRON souligne enfin que le bénévolat constitue un enjeu essentiel : malgré les difficultés rencontrées, il ne faut pas renoncer, car le bénévolat représente un lien social fondamental qui fait vivre les territoires.

Il quitte ensuite l'assemblée pour se rendre à l'AG de la Ligue de Golf.

#### **RESULTATS DES VOTES**

Les votes se sont déroulés via la plateforme de votes en ligne « Balotilo ». Daniel LAFITTE en annonce les résultats :

Votes AG	collège 1			collège 2			Total		
	oui	non	blanc	oui	non	blanc	oui	non	blanc
Approbation PV AG ordinaire du 29 mars 2025	101	0	11	3	0	0	104	0	11
Approbation du rapport moral	103	2	7	1	2	0	104	4	7
Approbation du rapport financier	100	3	9	2	1	0	102	4	9
Approbation du budget prévisionnel 2026	95	3	14	1	2	0	96	5	14
Approbation de l'affectation du résultat en report à nouveau	98	2	12	1	1	1	99	3	13
Approbation du maintien des tarifs de cotisation clubs	104	1	7	3	0	0	107	1	7

Toutes les résolutions sont adoptées à la majorité absolue. L'assemblée donne quitus au Président et au Trésorier.

### **Election pour pourvoir les postes vacants au Comité Directeur :**

Quatre postes sont vacants au sein du Comité Directeur dont trois sont réservés à des membres issus du collège 1 (clubs affiliés). Le Comité Régional a reçu quatre candidatures, toutes représentant le collège 1 :

- Alain DECENDIT (club de Bordeaux ENBCK)
- Sandrine DECENDIT DEBRAY (club de Bordeaux ENBCK)
- Virginie MASSAUT (club de Bordeaux ENBCK)
- Candy TERRI (club Team Va'a Cognac)

Conformément à nos statuts un poste est réservé à un membre du collège 3 et ne pourra donc pas être pourvu.

Candidats	Votes
Virginie Massaut	64
Candy Terii	51
Sandrine Décendit Debray	49
Alain Décendit	42

Les trois personnes élues sont Virginie MASSAUT, Candy TERII et Sandrine DECENDIT DEBRAY.

### **Election des délégués régionaux à l'AG fédérale du 12 avril 25 :**

Deux candidats se sont proposés pour le collège 1, Daniel LAFITTE et Marie DUVAL DEPLANNE.

Il n'y a pas eu de candidat pour le collège 2.

Les résultats des votes sont annoncés :

Candidats	Votes
Daniel LAFFITE	96
Marie DUVAL DEPLANNE	95

Les représentants du Comité Régional à l'Assemblée Générale de la FFCK sont Daniel LAFITTE et Marie DUVAL DEPLANNE pour le collège 1.

Paul CLAVERIE, Commissaire aux Comptes, remercie les personnes présentes et quitte l'assemblée.

### **RAPPORT DE LA COMMISSION ELECTORALE**

Jean-Michel DESTACAMP, Président de la Commission de Surveillance Electorale Régionale, atteste que les membres de la commission ont pu avoir accès à tous les documents liés aux votes et ont pu surveiller à distance le déroulement du vote en ligne. Ils n'ont constaté aucune irrégularité dans le processus de vote et n'ont pas eu connaissance de sollicitation par les personnes amenées à voter. Ils ont pu noter que l'organisation des votes s'est faite dans le respect des statuts et qu'il y a eu une transmission claire des consignes pour voter. Un rapport sera établi en ces termes.

### **REMISE DU TROPHEE ENVIRONNEMENT**

Afin de dynamiser le réseau des Gardiens de la Rivière à la Mer en Nouvelle-Aquitaine, et avec le soutien de la MAIF - délégation Nouvelle-Aquitaine des sociétaires, un trophée a été créé pour récompenser les initiatives menées par les structures engagées en faveur de l'environnement. Pour l'édition 2025, les structures nominées étaient les clubs de Pau (64), Marsac (24) et Vivonne (86). À l'issue des délibérations, le jury, présidé par Marie DUVAL, a désigné le club de Vivonne comme lauréat.

Le CRCK Nouvelle-Aquitaine communiquera prochainement sur ce lauréat ainsi que sur les actions environnementales mises en œuvre par le club de Vivonne.

### **PRESENTATION DU FILM SUR LA PRATIQUE « HANDI »**

Un film réalisé par le CRCK Nouvelle-Aquitaine, mettant en valeur les possibilités d'accueil de publics spécifiques au sein de nos structures fédérales, est diffusé à l'assemblée.

### **QUESTIONS**

Didier BAYLACQ, Président du club de Pau, sollicite le CRCKNA pour la signature d'une convention avec son club, visant à reverser 50 % de l'indemnisation financière annuelle allouée par la Centrale du Pont d'Espagne au Comité Régional. Un entretien sera programmé prochainement afin d'échanger sur ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, Daniel LAFITTE lève la séance à 12h45.

Le Président,  
Daniel LAFITTE



La Secrétaire Générale,  
Frédérique MERLE



**RAPPORT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE ELECTORALE**

Les membres de la Commission de Surveillance Electorale ont eu pour mission de contrôler l'ensemble du processus d'élection des membres du Comité Directeur du Comité Régional de Canoë Kayak Nouvelle-Aquitaine et des représentants à l'Assemblée Générale Elective de la FFCK, en amont de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 07 mars 2026 à Talence.

Les votes ont été organisés en ligne par l'outil Balotilo :

- 1er tour : du 2 mars à 11h30 au 4 mars à 17h.
- 2<sup>e</sup> tour : initialement prévu du 5 mars à 9h au 6 mars à 12h, mais finalement non organisé, l'ensemble des candidats ayant obtenu la majorité absolue dès le premier tour.

Ce contrôle s'est exercé notamment sur les points suivants :

- Recevabilité des candidatures
- Respect du mode de scrutin
- Respect de la procédure de vote en ligne
- Contrôle de l'envoi des invitations à voter
- Contrôle des résultats annoncés

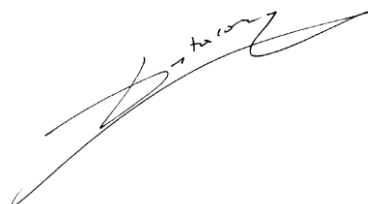
A l'issue de la période des votes et de l'Assemblée Générale Elective, la Commission de Surveillance Electorale atteste que :

- Tous les candidats et candidates à l'élection remplissaient les conditions requises conformément à l'article S.2.2.1 des Statuts et à l'article RI 6.7.1 du Règlement Intérieur.
- Le mode de scrutin tel que défini dans l'article S.2.3.3 des Statuts a été strictement respecté.
- Aucune anomalie n'a été détectée durant le processus de vote.
- Une invitation à voter a été envoyée à tous les représentants habilités à participer au scrutin.
- Les résultats annoncés sont entièrement conformes aux résultats enregistrés sur la plateforme de vote en ligne.

En vertu de quoi la Commission de Surveillance Electorale atteste n'avoir constaté aucune irrégularité dans le processus de l'élection des membres du Comité Directeur du Comité Régional de Canoë Kayak Nouvelle-Aquitaine.

Fait à Vacquiers (31) ? le 10 mars 2026.

Le Président de la Commission de Surveillance Electorale  
Jean-Michel DESTACAMP



Nos partenaires :

